

SITE NATURA 2000

Dôme de Biot



Bienvenue dans cet espace naturel sensible

Depuis 2002, ce site remarquable sur les plans géologique, morphologique et paysager est classé en Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope (APPB). Pour la rareté de ces habitats naturels et les 23 espèces végétales protégées qu'il recèle, il est reconnu comme site Natura 2000 d'importance communautaire au niveau européen.

Afin de le préserver, nous vous invitons à suivre les quelques recommandations suivantes :

- Respectez ce site qui est intégralement une propriété privée
- Ne déplacez pas et ne prélevez pas les éléments naturels (pierres, bois,...)
- La biodiversité est fragile, ne cueillez pas la flore protégée et restez discrets pour la quiétude des animaux
- Lors de vos randonnées et promenades, restez sur le chemin principal afin de ne pas dégrader les milieux naturels faisant la richesse du site

- Aidez-nous à maintenir le site propre en remportant toujours vos déchets avec vous
- Tenez vos chiens en laisse et ramassez leurs déjections qui ont un impact sur la faune et la flore du site

Si vous êtes riverain :

- Privilégiez les espèces autochtones pour agrémenter vos jardins et évitez la plantation des espèces invasives telles que le mimosa et le figuier de barbarie
- Ne déposez pas vos résidus de taille et tontes de jardins sur le site
- Ne rejetez pas vos eaux de piscine et de jardinage sur cet espace sensible qui sont une réelle menace pour la biodiversité du site

Merci et bonne journée.



La nature racontée Le volcan de Biot

Vous marchez sur un volcan... âgé de 30 millions d'années.

Les roches sur lesquelles vous posez vos pieds sont des cinérites (poussières volcaniques agglomérées, gris clair) et de l'andésite (roche dure et foncée). Elles sont issues de nuées ardentes projetées ou échappées d'un volcan sous jacent au Dôme.

Elles furent exploitées en de nombreuses petites carrières pour servir à la construction, aux soles de four à pain et de meules. Ces anciennes carrières sont devenues, depuis l'abandon de leur exploitation, autant de mares temporaires qui recèlent une richesse végétale remarquable. Ce site des plus originaux a été classé en zone spéciale de conservation Natura 2000. Sa préservation revêt un intérêt européen.

Plusieurs fougères, dont l'isoète de Durieu, la notholène de Maranta, ou encore l'ophioglosse du Portugal côtoient des graminées des steppes africaines comme l'herbe barbue. Le magnifique glaïeul douteux amène sa touche de rose et la romulée sa corolle violette.

Ce petit site préservé d'une urbanisation galopante est une véritable relique aux caractéristiques singulières. La faune n'est pas en reste puisque le lézard ocellé, le seps strié, des batraciens et quelques espèces de mantes, de phasmes, d'ascalaphes, de libellules et de nombreux papillons enrichissent cet espace.

Ce territoire sert aussi de terrain de chasse à des chauves-souris et des rapaces.

Un petit cours d'eau, qui suit le vallon des Horts, naît sur ce site imperméable et rejoint la mer après s'être jeté dans la Brague.

Respectez ce lieu chargé d'histoire empreint d'une biodiversité exceptionnelle.

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

C'est un réseau de sites naturels européens créé pour préserver la rareté ou la fragilité des espèces sauvages animales et végétales, ainsi que leurs habitats.

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est animatrice de trois sites Natura 2000 terrestres : « Préalpes de Grasse », « Rivière et Gorges du Loup » et « Dôme de Biot ». Son rôle est de veiller à la conciliation des activités avec la préservation du patrimoine naturel.



Le Dôme de Biot



Credits photographiques : V. Kulesza/DNF, Thierry Berns, Rémy Maniglia - Aquarelle ; Margie Maniglia - Conception graphique : www.leartcreation.com